



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CTL du 30 juin 2014

Notre réseau va mourir ! Vive le réseau !

Secrétariat adjoint : Karine IZANS-MASSON (SF)

Le CTL a commencé comme de coutume par la lecture des déclarations liminaires de la CGT, SF et **FO DGFIP**. Vous trouverez la notre dans l'article précédent sur le site **FO DGFIP** local (www.fo-dgfip-sd.fr/003/)

Le Président a tout d'abord répondu aux différents arguments avancés. Il a précisé que la démarche stratégique de la DGFIP est indépendante de la réforme territoriale. Le but premier est la réduction coûte que coûte des dépenses publiques. Dans notre direction, cela se traduit par des suppressions massives d'emplois, par la réduction drastique du budget. Le Président a confirmé que cela durerait encore quelques années...

Pour la tenue de ces objectifs, la DGFIP s'appuie sur l'environnement technologique qui évolue rapidement. La satisfaction du besoin de nos partenaires et usagers peut donc être repensé. La piste de la direction est une ultra spécialisation des services. Rappelons que **FO DGFIP** est contre cette évolution car elle n'a pour objectif que de supprimer le réseau de notre administration.

La Direction Générale souhaite limiter au maximum l'accueil physique des usagers car cela permet un gain de temps pour chacun...

Le Président a ensuite répondu au questionnement des élus **FO DGFIP** concernant le projet de réorganisation envoyé par la direction locale à la direction générale...

Le Directeur ne souhaite pas de désert administratif dans notre département. Selon la DG, chaque usager doit se trouver à 30 minutes maximum d'un centre des finances publiques...

Le calcul est simple : regardez les postes qui se trouvent en dehors de ces 30 minutes pour notre département... C'est tout simplement la fin annoncée du réseau de la DGFIP

Cette réforme fait partie du plan triennal 2016-2019. Le Directeur attend la validation du plan par la DG et par le ministre avant sa mise en application... Il souhaite une taille minimale pour les postes pour éviter le stress des agents. Pour y arriver il suffirait de

recruter le nombre d'agents nécessaires et les collègues se porteraient bien mieux !
Le Président a rappelé les exigences de la Cour des Comptes qui souhaite des unités plus grosses pour faire des économies.
Le Président nous a aussi appris que le projet d'un poste spécialisé hospitalier a évolué et serait en fait un poste par arrondissement !
A cela vient s'ajouter la réforme territoriale qui, si elle s'applique aurait un impact important sur les services de la DGFIP (quid des paieries départementales et des postes si les Comcom concernent minimum 20000 habitants?)

De plus, un rapport d'une officine (IFRAP) dédiée à l'analyse des politiques publiques et connue pour ses positions anti fonctionnaires vient fort opportunément de paraître. Le niveau de détail dont dispose cet organisme ne peut provenir que de notre administration. De là à imaginer qu'il pourrait s'agir d'une commande, il n'y a qu'un pas. **FO DGFIP** combattra toute tentative de mise en œuvre des préconisations de ce rapport (12 SPF au lieu de 354, 100 SIE au lieu de 537, 100 SIP au lieu de 549, 876 trésoreries au lieu de 2661 etc...)

Le Président nous a assuré que les processus de concertations seront respectés... Il faut commencer à lutter contre ces plans dès maintenant sinon il sera trop tard...

En ce qui concerne les pétitions inter syndicales que nous lui avons remis concernant le local médical de Cusset, le Président s'est engagé à les faire remonter à la DG.

Sur la question de la saisie des déclarations complexes par les vacataires, le Président a rétorqué que cela s'était toujours fait. Les élus **FO DGFIP** et CGT ont rétorqué que cela ne concernait que des 2042 conformes. Cette attitude est le début d'une privatisation de nos missions et **FO DGFIP** s'opposera toujours à ces tentatives rampantes !

Procès-verbaux des séances des 21 mars 2014 et 17 avril 2014

Le PV du 21 mars 2014 a été approuvé à l'unanimité

Concernant le PV du 17 avril, les élus **FO DGFIP** ont refusé de prendre part au vote car nous avons quitté la séance.

Fermeture de la Trésorerie de Saint Germain des Fossés au 1^{er} septembre 2014

La trésorerie de Saint Germain fermera définitivement ses portes le 1^{er} septembre prochain... Une permanence sera assurée une fois par mois le vendredi de 8h à 13h et 2 fois par mois lors des campagnes déclaratives et de recouvrement. Ces permanences seront assurées par la trésorerie de Varennes accompagnée d'un agent du SIP de Cusset lorsqu'il y aura une échéance.

Les élus **FO DGFIP** espèrent que l'emploi de contrôleur transféré sera pourvu lors du

prochain mouvement sinon les collègues de la trésorerie se retrouveront avec des communes en plus et des permanences à gérer sans personnel supplémentaire... A surveiller de près !

L'emploi de la chef de poste sera transféré à la trésorerie de Bellerive sous un statut pas très clair car aucun poste d'adjoint n'a été créé pour le moment... pour le moment elle interviendrait en renfort un peu comme une chargée de mission de la DDFiP...

Déploiement de l'appliquatif FDD (Frais De Déplacement)

La bascule dans cette application a eu lieu le 10 juin pour notre département. Des réunions de présentations ont été tenues avec les « valideurs » et les agents itinérants. En ce qui concerne les autres agents, ils bénéficient d'une e-formation et d'un espace dédié sur Ulysse avec des tutoriels disponibles. Chaque agent a aussi reçu un triptyque papier. Le service RH a reçu énormément d'appels depuis la bascule. Encore une conséquence de la mise en place de réformes à la va vite sans formation préalable...

Les élus syndicaux ont demandé la possibilité d'avoir une réunion de présentation de l'application car ils sont amenés à faire régulièrement des états de frais de déplacement.

Point sur les modifications du régime indemnitaire des cadres B et C

L'ensemble des agents de catégorie C et B verront une modification de leur régime indemnitaire dans le cadre de l'harmonisation entre les filières au 1^{er} juillet. Chaque agent se verra remis un dépliant explicatif avec la feuille de paye du mois de juillet.

Les agents de catégories A subiront cette harmonisation sur la paye d'octobre avec effet rétro actif au 1^{er} septembre.

Les élus **FO DGFIP** ont regretté l'absence de revalorisation des régimes indemnitaires et continuent de demander une augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice ainsi que l'augmentation de 50 points pour tous !

Dispositif d'attribution de la PALP (Prime à la performance) aux cadres

Cette prime est versée à 2 collèges de personnels :
- les ldiv CN non comptable de l'ex filière fiscale

- les IP non comptables filière fiscale et gestion publique et aux AfIPA promus à titre personnel.

Cette prime sera versée avec la paye d'août. Le collège des personnes concernées étant plus important et la DG travaillant à enveloppe fermée, la prime sera donc moins élevée que d'habitude. Les élus **FO DGFIP** dénoncent cette politique du moins coûtant qui lèse tout le monde

Changement d'horaires de la Trésorerie de Montmarault

La trésorerie sera dorénavant fermée les mardis toute la journée et vendredis toute la journée (fermée le vendredi après midi auparavant)

Le Président nous a, à cette occasion, informé qu'une note est actuellement en cours d'élaboration à la DG concernant les horaires d'ouverture des postes... Comme vous vous en doutez, le service public ne va pas s'améliorer... Il y aura 2 catégories de postes :

- ceux situés dans des communes de plus de 10000 habitants ou chef lieu de canton auront obligation d'ouvrir 4 jours par semaines pour 24h effectives
- ceux situés dans les communes de moins de 10000 habitants ouvriront 2,5 jours par semaine pour 16h effectives...

FO DGFIP s'oppose à cette note qui n'a pour but que d'habituer les usagers à se passer de nos services ! Si la DG recrutait le nombre d'agents nécessaires au bon fonctionnement des services, ces derniers n'auraient aucun soucis de fonctionnement !

Questions diverses

Les élus **FO DGFIP** ont interrogé le président concernant la restructuration de l'ancien appartement de fonction du TPG suite à la vente de l'ex DSF. Le Président a indiqué qu'un architecte est consulté. Les travaux doivent avoir lieu fin d'année 2014 début 2015 pour ne pas perdre les crédits. Ces bureaux pourraient servir au rapatriement de services... Aucune autre information pour le moment...

Le Directeur a aussi rappelé que des contrôles étaient en cours concernant l'obligation déclarative et de paiement des agents de la DGFIP. Des agents n'auraient pas régularisé leur situation... Les élus **FO DGFIP** vous invite à la régulariser au plus vite afin d'éviter l'ouverture de procédures disciplinaires....

Les élus **FO DGFIP**

Michelle BOUVIER
Jean Paul FAVIER
Christophe RANDOING